

COMMISSION PATRIMOINE 2025



1er juillet 2025, Médiathèque Voyelles Charleville-Mézières





**Matinée :
visite du Pôle
International de la
Marionnette**







Ordre du jour :

- Tour de table de présentation
- Mise en œuvre de notre projet de mutualisation de matériel (chambres de décontamination), présentation du nouveau livret, formation PSBC, groupe d'entraide (projet de cartographie du matériel)
- Littérairesque : point d'étape et perspectives
- La question des PCP et notamment le PCPP et ses nouvelles orientations. Côté PCPJ : maintient-on ?
- Vos besoins de formation
- Questions diverses





**Tour de table des
actualités
saillantes des
établissements
présents**



Etaient présents :

Loïc Blavier ((bibliothèques Ardenne Métropole, Charleville), Delphine Bois (PIM), Emilie Bertin (BM Verdun), Marie Carpentier (BM Metz), Sophie Bonnot (ADo8), Bruno Briquez (BM Chaumont), Gaetan Carlier (BM Metz), Arnaud Dhermy (BnF), Jehanne Ducros-Delaigue (BM Mulhouse), Nicolas Galaud (BM Reims), Camille Grandon (bibliothèques Ardenne Métropole), Anne-Sophie Hucorne-Ballo (bibliothèques Ardenne Métropole, Sedan), Ariane Lepilliet (Interbibly), Tanguy Le-Roux (AD Aube), Bernadette Litschgi (BM Strasbourg), Emmanuelle Minault-Richomme (Bib. Troyes métropole), Marylise Meunier (BM Reims), Laetitia Mofid (BM Epernay), Frédéric Mongin (BM Epernay), Raphaëlle Mussot (AD52), Elise Nicolas (bibliothèques Ardenne Métropole, Charleville), Maryse Petitfrère (BM Reims), Delphine Quereux-Sbaï (DRAC Grand-Est), Alexandre Vanautgaerden (bibliothèques Ardenne Métropole)

- **Reims :**

L'équipe se concentre sur les missions de fond : collecter, signaler, communiquer, conserver, valoriser. Côté valorisation, l'année 2025 marquant le centenaire Art Déco, qui est un axe de conservation important à Carnegie, une exposition se prépare pour la rentrée dans le cadre de ces célébrations.

- **Epernay :**

Un chantier de rétroconversion a été organisé avec le soutien de la DRAC (DGD), la mise en ligne des 5500 notice sera faite prochainement. Une exposition est en préparation pour célébrer les 100 ans de l'avenue de Champagne, elle débutera le 19 juillet. Pour des raisons de conservation des fac-similés seront exposés. Une escape box a été commandée pour l'occasion afin de proposer une activité familiale ou EAC.

- **Sedan :**

Le gros chantier du moment est la rédaction du PSBC. Sedan et Charleville suivent le cycle de formation organisé par Médial avec le soutien de la DRAC.



- **Charleville :**

Le recrutement récent de Camille Grandon à la tête du pôle patrimoine des bibliothèques de l'agglomération permet d'initier de nouveaux projets. L'équipe est désormais composée de 5 personnes. La convention de co-gestion du fonds Rimbaud (musée municipal et bibliothèque intercommunale) a été revue afin de définir un meilleur partage des compétences, des responsabilités, des questions de conservation et de communication du fonds. Un projet est en cours avec l'IRHT pour la numérisation des fonds de manuscrits. Un chantier de dépoussiérage a été assuré par Morgane Pieters et une chambre 40 a été acquise, ainsi qu'une poche à anoxie pour traiter une infestation d'insectes. Une exposition sur la cartographie est prévue à l'automne autour des globes récemment restaurés -une réflexion est en cours pour éventuellement les exposer de manière permanente au sein du musée de l'Ardenne. Projet transversal "Littératures maudites", notamment autour de Pierre Bergier qui sera valorisé dans Littératuresque.

- **Strasbourg**

L'année "Strasbourg Capitale mondiale du livre" s'est terminée en avril, l'équipe se concentre désormais sur des missions plus structurelles, avec notamment un projet au long cours : lots de numérisations d'incunables et éditions 16e, via un partenariat Gallica et Numistral. La bibliothèque travaille également à l'élaboration de son PSBC à l'appui du cycle de formation Médial (pour rappel la bibliothèque n'est pas une BMC), travaille à un plan de développement des collections et quelques projets de médiation.

- **Metz**

L'exposition consacrée aux collections du Baron de Saalis vient de prendre fin, c'était un projet d'envergure pour la bibliothèque. Un chantier important est en cours sur les 50 000 ouvrages à signaler, avec une 3e et dernière tranche. Une grosse partie a déjà été versée au CCFr. Un chantier de numérisation de la presse locale est également en cours, en lien avec la BnF, ils entament la période de la deuxième annexion. Travail sur le PSBC comme beaucoup d'autres établissements.



- **Chaumont**

Un recrutement va être lancé pour le signalement de 2000 ouvrages supplémentaires qu'il reste à saisir pour versement dans le CCFr, via des crédits DGD comme le chantier précédent. Le PSBC est terminé, le travail avait été anticipé avec les travaux des Silos qui viennent de se terminer. Une exposition est organisée autour d'un lot d'estampes japonaises. Nouveauté côté médiation : des sessions de rendez-vous dans les réserves pour un groupe de 10 personnes, autour d'une thématique, environ 4 fois par an, opération qui fonctionne bien. Chaumont postule au label "Ville d'Art et d'Histoire". Enfin côté acquisitions, la ville a acheté un bréviaire manuscrit avec le soutien du FRRAB.

- **AD Haute-Marne**

Une enquête est en cours auprès des publics, et l'équipe requestionne la politique documentaire de la bibliothèque des archives. Un chantier de restauration de documents est en cours, et côté médiation une conférence annuelle est organisée pour valoriser les livres remarquables de la bibliothèque.

- **Mulhouse**

La ville célèbre ses 800 ans, deux expositions importantes sont organisées dans le cadre de ces célébrations : "Pépites !" qui réunit 12 institutions différentes de l'agglomération et de la ville, voulue grand public et pas uniquement sur des thématiques propres à Mulhouse. C'est également le bicentenaire de la Société industrielle de Mulhouse, une des rares du 19e à subsister, et dont un fonds est en dépôt à la médiathèque et qui fera l'objet d'une valorisation. Enfin côté signalement, les notices d'imprimés passent de 4000 à 80 000 sur le CCFr.

- **Verdun**

Recrutement tout récent sur un poste de responsable du patrimoine, qui suivra la formation PSBC en 2026. Le futur bâtiment de la bibliothèque de lecture publique est toujours en travaux. Parmi les gros chantiers à venir, débiter le récolement des collections (en vue du PSBC notamment) et rejoindre Limédia.



- **Archives départementales de l'Aube**

Une exposition importante a été organisée sur les liens entre des Auboisiens et la Nouvelle France : “Il était une fois Montréal, les Champenois en Nouvelle-France” du 18 juin au 2 novembre 2025, Hôtel-Dieu-le-Comte, Troyes. Mise en ligne de la presse locale de la libération, notamment le “Résistant de l'Aube”.

- **Pôle international de la marionnette**

Un chantier de numérisation est mené pour sauvegarder et valoriser des planches (4000) de théâtre de papier + les carnets du marionnettiste Jacques Chesnais pour valorisation sur le Portail des Arts de la Marionnette. Une exposition a été conçue avec la bibliothèque départementale, sur la marionnette, à regarder et toucher et à destination de tous les publics, disponible en prêt dans tout le Grand Est. Le Festival à venir va être un temps fort.

- **Troyes**

Des documents ont été prêtés pour l'exposition “Il était une fois Montréal” qui donne une belle visibilité pour les collections de la médiathèque. Il est en projet de repenser le parcours d'exposition permanente inaugurée en même temps que la médiathèque, et donc qui date. Une intervention lors des JPE portait sur ce sujet. En partenariat avec la BnF, intégration de certains corpus thématiques dans Gallica : coutumiers, incunables, bibliothèque bleue... Un travail de reprise des notices des manuscrits dans le CGM, qui datent, est en cours. L'IRHT travaille sur les manuscrits de Clairvaux pour une intégration dans Gallica. Côté PSBC, du temps a été consacré en interne sur les schémas de priorisation, validé par le SDIS. Un exercice grandeur nature est prévu en décembre 2025.



- **Coopération BnF**

Phase de reconduction des conventions de coopération régionale 2026-2029 pour avancer sur les différents chantiers, notamment la presse locale et ancienne, avec l'objectif d'enrichir le plus possible Gallica. Le département de la coopération continuera à soutenir des projets de signalement après 2026 à hauteur de 50% HT : fonds anciens mais aussi locaux et spécialisés + signalement de l'iconographie à venir. Invitation à travailler à des propositions documentaires pour enrichir l'identité des territoires. Côté PCPP historiquement ils intègrent les mêmes membres que la commission patrimoine, le point sera inscrit dans les conventions de pôle associé. Il est rappelé qu'il est possible de s'approprier Gallica dans le cadre de labels type Ville d'Art et d'Histoire, en lien avec les axes du label.

- **DRAC :**

Un mail d'information a été envoyé concernant le FRRAB, dont la date butoir est reportée au 30 septembre, un peu plus tardivement que d'habitude, la commission d'examen, elle, se réunira le 9 octobre au matin en ligne. Il est rappelé que les cycles de formation PSBC pour bibliothèques territoriales + BU organisés par Médial avec le BBF sont financés par la DRAC. Les BU peuvent être des lieux de mutualisation. Leur place dans ces cycle de formation a été défendue par la DRAC dans le Grand Est, d'autant plus qu'il restait des places. Il est possible de mobiliser des crédits DGD pour acquérir du matériel nécessaire au PSBC.

The background is a page from an illuminated manuscript. It features a central white circle with black text. The page is decorated with gold leaf, blue and red floral patterns, and a miniature of a bearded man in a landscape. The text is centered within the white circle.

PSBC
formation et
mutualisation de
matériel

-7 réunions ont été organisées depuis le lancement du groupe d'entraide PSBC en mars 2021. Objectif = échanges, retours d'expérience, interconnaissance.

-Rappel : informez Interbibly de l'organisation d'exercices notamment dans le cadre de la validation opérationnelle du plan, pour permettre à des observateurs extérieurs de participer. Interbibly est membre du BBF.

-Ressources dans Drive partagé >>> Accès
n'hésitez pas à l'alimenter

-Projet de cartographie du matériel avec
formulaire de recensement



Proposition de formulaire en ligne

Les PSBC : formation et budget

- Avez-vous suivi une formation PSBC ?
- Si oui laquelle ou lesquelles ?
- Si non pensez-vous en suivre dans les années à venir ?
- Avez-vous un PSBC rédigé ? ou en cours ?
- Quelles sont les personnes référentes en termes de conservation préventive et en cas de sinistre ?
- Avez-vous déjà effectué un exercice de sinistre ? ou est-ce prévu ?
- Quel est le montant de votre budget annuel pour l'acquisition de matériel de conservation ?
- Pensez-vous faire une demande DGD, PAPE volet conservation, ou autre, pour l'achat de matériel dans les années à venir ?
- Quel matériel en cas d'urgence possédez-vous ?

(Ou se baser sur une liste plus détaillée type celle du livret C2RMF ? [Lien vers le support de présentation](#))

- Equipement de protection individuelle (casque, chaussures de sécurité, bottes, gants, masques...) ?
- Kit d'urgence vendu par un prestataire ?
- Gros matériel et matériel spécifique (groupe électrogènes, échelles, déshumidificateurs, congélateurs...) ?
- Petit matériel et nettoyage (lampes, multiprises, boudins absorbants, seaux, balais...) ?
- Matériel de traitement (produits fongicide, désinfectant, javel, ficelle, sacs en plastique ...) ?
- Matériel de conditionnement (sachets, sacs, caisses, bacs...) ?
- Matériel pour le transport (chariots, palettes, diables, camions, brouettes...) ?
- Autre matériel ?
 - Quel matériel d'intervention post sinistre avez-vous ?
- Une chambre 40 ?
- Un aspirateur HEPA et kit de micro aspiration ?
- Thermohygromètre ?
- Autre matériel ?
 - Quel matériel seriez-vous susceptibles de pouvoir prêter à proximité en cas d'urgence et à quelles conditions ?

-1 AVANT le sinistre -conservation préventive

- documentation générale
- climat
- collections
- conditionnement
- estampillage
- évaluer les risques
- exposer les documents
- lumière
- manipulation des documents
- mutualisations
- nettoyage et dépoussiérage
- restauration et entretien
- sauvegarde copies

-2 PENDANT le sinistre

- alerter et communiquer
- espaces de repli
- évacuation vers espace de traitement
- gérer le matériel et les moyens humains
- prioriser les collections
- typologie des sinistres - fiches

Les différents types de risques

- *climat et empoussièremment
- *contaminations biologiques et microbiologiques
- *déversement de produits chimiques
- *épidémies et confinements
- *facteurs humains -vols
- *guerre et terrorisme
- *incendie
- *inondation et dégâts des eaux
- *polluants, produits chimiques
- *risques dus au bâtiment
- *séisme

3 APRES le sinistre

-Aides sollicitables et contacts

-Annuaire de prestataires, formateurs et matériel

- Annuaire de prestataires
- Recommandation de formateurs
- Recommandations de matériel

-Cartographie et mutualisation de matériel

-Comptes-rendus de réunions

-Formation

- Formations organisées
- Supports de formation
- Vos besoins de formation

-Modèles de cahiers des charges et de conventions

-Plans d'urgence -documentation générale et textes officiels

-Plans d'urgence -modèles et exemples

-Retours d'expérience, mémoires de sinistres

-Tutos et conférences vidéos

Plus de 230 documents
à ce jour
>>> [Accès](#)

Projet de mutualisation de matériel

APPE 2024 : acquérir 3 dispositifs Chambre 40 de décontamination de collections touchées par une prolifération de micro-organismes. Le budget sera complété sur fonds propres de l'association Interbibly.

Chaque chambre sera accompagnée d'un aspirateur Nilfisk GD1010 avec variateur de puissance et kit de micro-aspiration afin que les deux phases de traitement puissent être réalisées de manière optimale : assèchement des documents et aspiration des résidus. Le séchage prend quelques jours à quelques semaines, les ouvrages doivent rester dans la chambre en fonctionnement tant qu'ils ne sont pas aspirés (cela peut prendre 1/2h par mètre linéaire pour une aspiration superficielle/extérieur du livre, à 1/2h à 4h par livre pour une aspiration feuillet à feuillet si l'atteinte était très importante). Cela sera à estimer en amont au cas par cas.

Le séchage est un appui à la décontamination (et une alternative à l'utilisation d'oxyde d'éthylène). Le vrai traitement est l'aspiration qui vient enlever mécaniquement le contaminant. Une humidité relative de 40% est préconisée, mais certains supports peuvent ne pas apprécier. La chambre est aussi efficace à 50-55%. Il sera possible de programmer manuellement des paliers.

La chambre sera accompagnée d'un mode d'emploi, et la chargée de mission Interbibly comme Camille Haumont resteront disponibles pour accompagner à l'utilisation du dispositif.



Lieux : 3 BMC (Reims, Mulhouse, Metz)

Matériel empruntable gratuitement sous réserve d'adhésion à jour à Interbibly. Planning des prêts géré par Interbibly. Transport et assurance du matériel à la charge de l'emprunteur.

Dispositif Chambre 40

-Rapide retour d'expérience de Charleville

-Lien vers le support de présentation de Camille Haumont lors de la dernière commission

-Lien de la vidéo de présentation du dispositif au groupe PSBC Grand Est (février 2024)

-Formation le 16 octobre à Strasbourg (médiathèque Malraux)

-Réalisation d'un livret "Faire face à une suspicion de contamination fongique des collections"



En complément, proposition est faite d'acquérir de manière mutualisée de quoi réaliser en interne des prélèvements de moisissures et leur mise en culture.

Objectif : vérifier si la moisissure est viable.

Il ne permet pas néanmoins d'identifier la souche de moisissure mais de devancer une analyse complémentaire en laboratoire si de besoin.

Voir les ressources et vidéos du SIAF relatives aux moisissures :

<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/26527658>



Les formations

- Cycle de formation opérationnelle pour les BMC terminé (priorité 1). Des retours ?
- Cycle similaire pour les bibliothèques territoriales importantes + BU en région (priorité 2) avec un pilotage non pas national mais régional (DRAC, Médial et Interbibly), deux sessions 2025/2026 en cours (des retours ?), 2026-2027 à venir
- Pour les établissements priorité 3 : une sensibilisation sur place par la chargée de mission patrimoine écrit Interbibly (déjà 3 sessions organisées), gratuitement et sur simple demande.
>>> réalisation et impression d'un livret d'accompagnement.
- Faire face à une suspicion de contamination fongique de documents patrimoniaux, le 16 octobre à la médiathèque Malraux de Strasbourg.
- Les contaminations fongiques : définition, diagnostic
 - Utilisation de la Chambre40
 - Réaliser un prélèvement/mise en culture
 - Cas pratique : repérer des contaminations fongiques
- A noter : sortie fin 2025/début 2026 aux presses de l'Enssib dans la collection "boîte à outils" d'un ouvrage **"rédiger un PSBC en bibliothèque"** sous la direction d'Emmanuelle Royon et Jocelyne Deschaux

Description du cycle de formation opérationnelle

>>> 5 séances en distanciel, tous les 2 mois, entrecoupées par une séance “point de suivi” et séance finale en présentiel ?

- Analyse des risques
- identification des espaces de repli, traitement et matériel
- Priorisation
- identification des besoins humains
- Finalisation du PSBC

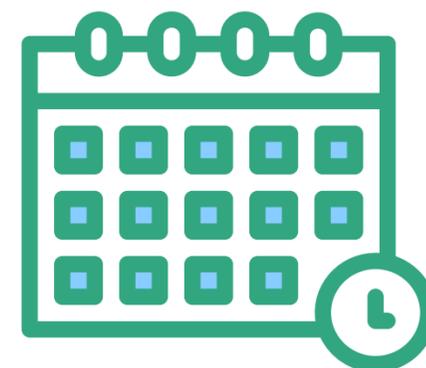
Objectif : PSBC finalisé et testé avec le SDIS, 3 à 6 mois après la fin du cycle.



Rappel : ne pas hésiter à inviter les collègues du territoire ou membres du BBF lors de l'exercice en tant qu'observateurs

Bibliothèques priorité 2 concernées a priori

- Charleville-Sedan
- Haguenau
- Sélestat
- Strasbourg
- Chaumont
- Langres
- Epernay
- Bar-le-Duc
- Saint-Mihiel
- Verdun
- Epinal
- Saind-Dié



- un cycle au printemps 2025-2026
- un cycle en 2026-2027

Possibilité d'un binôme par établissement

Possibilité de places pour les BU





Littérature(s)que

Aue maria q̄ra plena dñs tecum.

Dod... uis audi

entia... corda

ves... atione

secu... tatio

me... npta

uenn... xter.

probauc... iderunt

opera mea. Dominus tecum.



Le projet

Un site internet centré autour de fiches de présentation d'auteurs, de lieux à caractère touristique liés au patrimoine littéraire du Grand Est, et enrichi de jeux numériques et de lectures d'extraits audio.

Le parti-pris : faire découvrir des auteurs à travers les archives qu'ils ont laissées et déposées. Dépoussiérer le sujet. Miser sur une forme accessible au grand public.

Ces fiches sont géolocalisées sur une cartographie interactive créée par Thérèse Quartiero, une artiste de la région. Le site a été développé par Michel Ravey, également basé dans la Région.



litteraturesque.fr

Les nouveautés

-Ressources

-Jeux

-Extraits audio (en cours) et corrections à venir cet été

-Premières statistiques :

En moyenne par mois depuis octobre 2023

-8936 pages vues

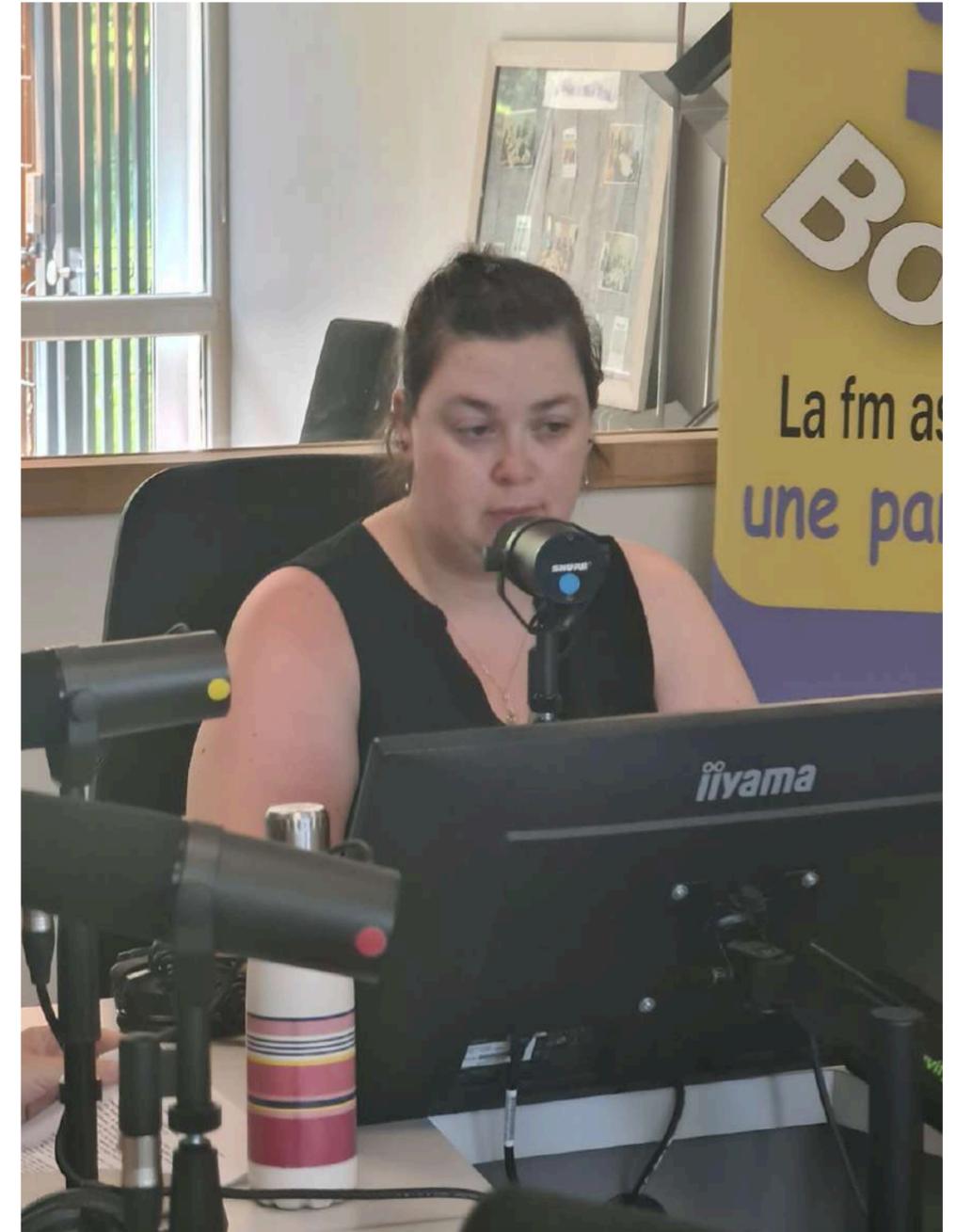
-523 connexions sur l'accueil du site

-entre 6 et 9mn de lecture du site par session





Radio Bouton (Ardennes) le 17 juin 2025



28
juin
14h-17h



Crédit des illustrations : Thérèse Quartiero©

ENREGISTREMENTS RADIO D'EXTRAITS LITTÉRAIRES EN PUBLIC

Bibliothèque Grand'Rue,
19 Grand Rue, 68100 Mulhouse



LittératureSque.fr

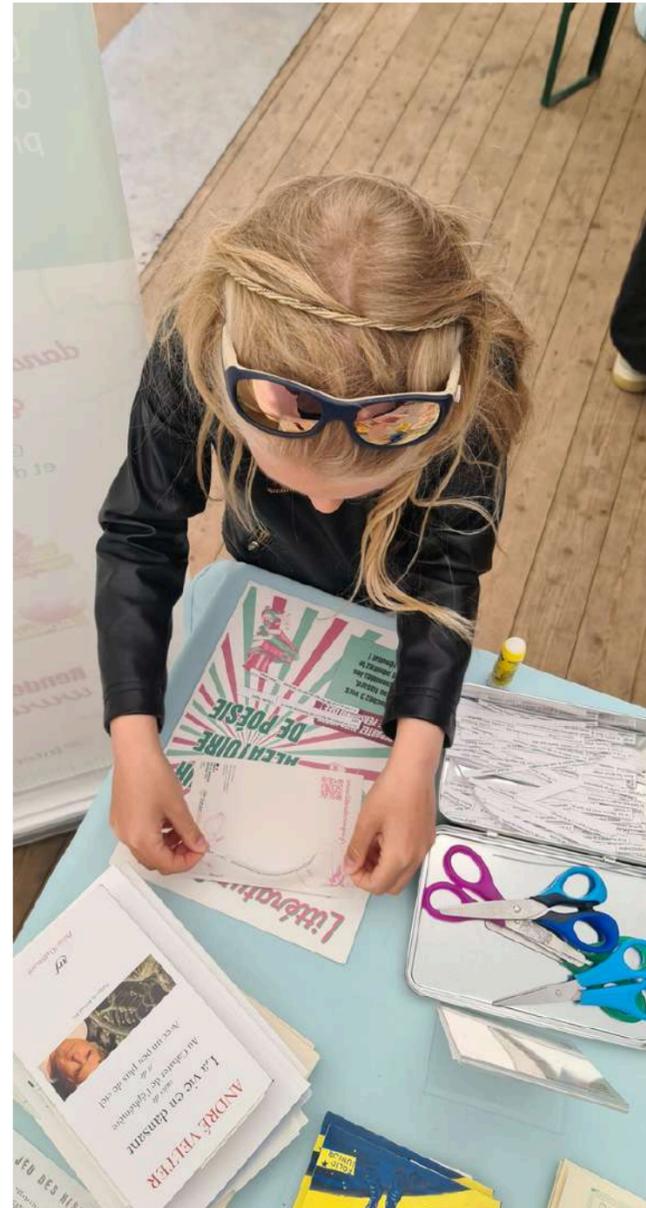
promenade à travers les archives
littéraires du Grand Est



Les actions de valorisation depuis le lancement du site

- Présentation aux JPE et aux Journées Bibliopat 2024
- Animation à la Foire de Châlons 2024 et aux Imaginales 2025 (achat de 20 livres d'auteurs du corpus à faire gagner)
- Présentation en visio aux DAC de la région Grand Est
- Présentation lors d'une séance des "Vendredis du patrimoine" à la bibliothèque de Châlons
- Présentation aux journées du réseau Adèle à la BNU
- Projet de parcours EAC avec la ville de Reims
- Il est envisagé de programmer un webinaire de présentation du site lors de la prochaine mise à jour qui intégrera les extraits audio.

N'hésitez pas à faire appel à la chargée de mission patrimoine écrit pour des présentations du site.



Rappel : site évolutif (nouveaux fonds, ou enrichissement des notices existantes) + onglet actualités à compléter

Et après ?

Il est décidé de mettre en place un groupe de suivi du projet, qui prendra le relai du comité de pilotage pour réfléchir aux enrichissements du site, à de nouvelles formes dans lesquelles il pourrait se décliner, et à sa valorisation auprès des publics.

Un appel aux volontaire sera envoyé.





LES PCP



Revoir la vidéo des JPE de Colmar : <https://www.youtube.com/watch?v=2i6cIKIXryo&t=416s>

Orientations envisagées :

- MC envisage de relancer les PCP régionaux dans chaque région. Sur les titres patrimoniaux et la presse locale, ancienne ou contemporaine.
- MESR poursuivrait les PCPP thématiques, mutualisation de subventions Abès et ctles
- Idée de 3eme volet sur les titres nationaux non académiques, qui impliquerait la BnF

Signalement des titres en bibliothèques territoriales dans le catalogue collectif recentré autour des titres figurant dans le PCP national, signalement qui relèvera du MC

Les autres périodiques : dans catalogues locaux pour le public de proximité de la bibliothèque

Pilotage des PCPP régionaux confiés à des opérateurs régionaux : les SRL

Financement de contractuels via APPE pour repérage des collections, coordination avec la BnF pour Presse locale ancienne. Gérer la mise en place des nouveaux PCPP qui sera assez lourde (constitution et signalement). Mais qui assumera le suivi courant ?

Question du périmètre géographique, 1 plan par régions fusionnées ou par anciennes régions ?

Quel calendrier de mise en œuvre ?

Nombre min d'exemplaires à conserver par titre ?

Qui fera le signalement ? difficulté pour l'Abès de former. Difficulté pour les SRL du temps de mission à consacrer.

Mutualisations entre régions ?

Quid du financement ? qui complète les 80% HT de l'APPE ?

Participation des Archives ? des BU ? société savantes ?

Réunion entre les établissements concernés par le PCPP Grand Est le 26 mars avec les 3 centres SUDOC-PS de la région, avec envoi préalable d'un petit questionnaire en amont de la réunion. L'idée est de pouvoir faire remonter au SLL le point de vue du terrain, et notamment le constat d'un plan diamétralement opposé aux orientations en cours de préparation (nous sommes peu à être concernés au niveau national).

Réunion en visio entre le SLL et la FILL le 5 juin sur les critères des nouveaux PCPP

-En lien avec ces critères, le Guide de gestion du ministère sera actualisé d'ici début 2026

-**Pas de plan national piloté par la BnF pour la presse généraliste.** Conscience du danger de ne garder potentiellement qu'un exemplaire à la BnF.

-Plus de déclassement autorisé des titres nationaux collectés au titre du DLI (mais quid des titres antérieurs à la mise en place du DLI soit 1943 ?). La décision sur un éventuel refus de déclassement des titres nationaux non-académiques entrés dans le domaine public de l'Etat au titre du dépôt légal imprimeur devra être prise par le ministère de la Culture avant le 31 décembre 2025.

-Ancien, rares ou précieux.

- **Ancien** : tête de collection avant 1830. Toujours possible de patrimonialiser au cas par cas. La barrière chronologique de 1830, qui définit la patrimonialité d'un titre du fait de son ancienneté, demeurera inchangée dans la prochaine édition du Guide. Elle s'appliquera aux titres nationaux patrimoniaux conservés dans les PCPP régionaux. Les titres régionaux/locaux sont conservés sans barrière chronologique.
- **Rare** : guide fixe à 5 le nombre d'exemplaires pour les monographies. Question d'alléger si substitut numérique. Abaisser à 2 ou 3 exemplaires pour la presse.
- **Local** : le corpus régional/local comprend les titres qui s'intéressent au territoire concerné, quel que soit leur lieu de publication. Cette règle doit s'appliquer à tous les PCPP régionaux. Il est renvoyé à la décision des membres de chaque PCPP régional d'inclure des titres édités ou imprimés dans la région (qui ne concerneraient pas la région) et/ou concernant une thématique générale liée au territoire.

-**Titres susceptibles d'être dans 2 plans**, régionaux et thématiques : pas de problème (mais pas physiquement le même exemplaire, 1 exemplaire ne peut être que dans 1 plan). Actuellement, l'appartenance à un PCPP/PGP est noté dans le Sudoc PS au niveau de l'exemplaire et non répétable. Un exemplaire ne peut donc faire partie que d'un seul PCPP/PGP. Les différents exemplaires liés à une notice peuvent cependant faire chacun partie d'un PCPP/PGP différent. Il serait donc possible d'inclure l'exemplaire d'une bibliothèque territoriale dans le PCPP régional, l'exemplaire d'une bibliothèque universitaire dans le PGP académique, etc.





-Le nombre minimum d'exemplaires complets à conserver par titre est fixé à trois (dès lors que ces trois collections existent), y compris pour les titres numérisés. Ces exemplaires deviennent des documents patrimoniaux, au sens de l'art. R 311-1 du code du patrimoine, par la décision même de leur conservation au titre du PCPP. Ils font dès lors partie du domaine public mobilier de la personne publique propriétaire : ils ne pourront être ni détruits ni aliénés (sauf à être déclassés selon la procédure en vigueur). Les transferts de collection doivent respecter les règles juridiques en vigueur et pourront bénéficier d'un soutien financier de l'Etat.

- 1 PCPP par grande région ou par anciennes régions comme le DLI ? Alerte sur la question de la charge de travail du pilotage
- Création d'un logo/label pour visibilité. La mise en place d'un label est envisageable mais ne saurait être, pour le ministère de la Culture, que symbolique.
- Question du signalement, les BDLI peuvent intervenir, à voir au cas par cas chaque région

-Pilotage des PCPP régionaux

Un chargé de mission du bureau du patrimoine (service du livre et de la lecture) assurera le pilotage national des PCPP régionaux et suivra en particulier les questions de politiques documentaires. L'Abes continuera à assurer le maintien de l'outil de signalement et tous les aspects techniques ou de formation à l'outil.

Le ministère de la Culture prévoit par ailleurs de rencontrer cet été, région par région, les établissements susceptibles de piloter les PCPP régionaux ou de prendre en charge le signalement des périodiques. Le MC se veut pragmatique en la matière et laissera aux régions le choix de s'organiser comme elles le souhaitent. La solution retenue pourra ainsi différer d'une région à une autre.

-Etablissements participant à un PCPP régional

Comme indiqué dans les rappels, tout établissement disposant de collections correspondant aux critères d'un PCPP régional pourra y participer. La mise en place de PCPP régionaux centrés sur les périodiques locaux/régionaux pourra ainsi intéresser des établissements de petite/moyenne taille qui ne sont actuellement pas considérés comme patrimoniaux et dont les collections sont peu ou mal signalées. On insiste cependant sur l'engagement à long terme qu'implique la participation à un PCPP, tout du moins s'il s'agit de conserver des exemplaires qui deviendront patrimoniaux du fait de leur entrée dans le PCPP (voir point plus haut).

-**Un comité national de pilotage des PCPP** sera mis en place, réunissant des représentants des deux ministères, des établissements nationaux (Abes, CTLES, BnF) et des représentants des pilotes de PCPP régionaux et de PGP académiques. Ces réunions permettront d'échanger sur les objectifs généraux, sur l'avancement des PCPP/PGP, etc.

En complément, dans une optique plus « opérationnelle », une liste de diffusion devra être mise en place pour permettre aux différents pilotes de PCPP d'échanger entre eux. Cela permettra en particulier de diffuser les offres de dons de périodiques ou, inversement, les demandes de compléments. La modération de cette liste reste à préciser (SLL ou Abes) ; l'Abes gère pour l'instant une liste des responsables de centres régionaux Sudoc PS.

Au niveau régional, ce sont les pilotes de PCPP régional qui prendront en charge la mise en place de listes de diffusion régionales permettant de faire circuler l'information entre les réunions. Cela existe déjà dans plusieurs régions.

-**Soutien à la mise en place de PCPP régionaux**

A la différence du MESR, le ministère de la Culture ne prévoit pas de lancer des appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets pour les PCPP régionaux. L'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » devra être utilisé pour demander un soutien financier pour la mise en place d'un PCPP, notamment pour recruter un renfort ponctuel, susceptible de se rendre dans les établissements participants afin d'y inventorier les titres présents et d'en préciser les états de collection.

Les crédits du concours particulier Bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pourront également être mobilisés pour recruter, au sein de l'établissement demandeur, des vacataires chargés de ces mêmes opérations.

Dans les deux cas, la subvention versée ne pourra couvrir l'intégralité du coût et un complément de budget devra être trouvé.

Une page a été créée sur le site internet du ministère de la Culture pour présenter les PCPP régionaux :

<https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/livre-et-lecture/pour-les-professionnels-des-bibliotheques/patrimoine-des-bibliotheques/les-plans-de-conservation-partagee-des-periodiques-pcpp>

Elle sera mise à jour régulièrement, en fonction des avancées du projet.



Le PCPJ

Que décidons-nous ?

Nous laissons le PCPJ en stand-by, quitte à éventuellement proposer de le relancer à l'occasion d'un projet de valorisation concertée côté littérature ou illustration jeunesse, et selon l'impulsion des établissements.





**Vos besoins de
formation**

Sancte adriane
virtuū mane
in corpore

Les formations programmées en 2025 :

- **Faire face à une contamination fongique des collections**, animée par Camille Haumont, médiathèque Malraux de Strasbourg le 16 octobre 2025, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Il reste des places

- **Pseudosciences et théories fumeuses – S'appuyer sur les collections patrimoniales pour éduquer à l'esprit critique** (en partenariat avec Médial) Reims, Bibliothèque Carnegie – Vendredi 4 juillet 2025, de 9h30-12h30 et de 14h-17h
- Sessions de sensibilisation à la conservation préventive en partenariat avec les BD pour les bibliothèques conservant de petits fonds patrimoniaux, gratuitement et à la demande

Idées pour 2026 ?

- Catalogage des imprimés anciens/des périodiques anciens/des collections icono
- Patrimoine débutant
- Désherbage des collections après 1830
- Identifier, décrire, dater les reliures
- Comment conserver et valoriser les collections de périodiques
- Traitement et conservation des fonds photographiques
- Après faire face à une contamination fongique, faire face à une inondation
- Sciences et patrimoine : valoriser les collections botanique / explorer les thématiques sexe et genre à travers les collections patrimoniales
- Journée d'études autour des archives littéraires
- Journée d'études "décloisonner le patrimoine écrit" [des autres services, des autres institutions culturelles ou patrimoniales...]
- Journée d'études "Patrimoine écrit et réseaux sociaux"

N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins de formation !

Idée d'un fichier collectif où indiquer les besoins et ajouter des propositions ?



Rappel :

-formation Tapir à la demande. On peut envisager de proposer à nouveau des sessions de remise à niveau pour ceux qui n'ont pas pratiqué depuis un moment, d'autant plus qu'il y a eu des mises à jour de l'outil.

-Nouveauté : webinaires et FAQ Tapir organisés régulièrement.

-accompagnement à la demande pour de la rétroconversion vers l'EAD, ou de l'aide sur des inventaires (modifications en masse, corrections, ajout de composants pour les bibliothèques où personne n'est formé...)





Questions diverses



- Piste pour les expositions itinérantes ? idée de centraliser l'offre existante dans la région, patrimoine ou pas, sur le site d'Interbibly.
- Idée d'un dépliant "patrimoine écrit" à destination en particulier des petites collectivités, cf. modèle du Centre Val de Loire

Quels financements ?

Les municipalités du Centre – Val de Loire peuvent recourir aux dispositifs du ministère de Culture pour financer des projets sur le patrimoine conservé dans leurs bibliothèques :

L'Appel à projets national Patrimoine écrit des bibliothèques : projets de signalement, de conservation et de valorisation

La Dotation Générale de Décentralisation (DGD) : projets de signalement, prestations de conservation préventive ou curative, achat de matériels de conservation

Le dispositif ARPIN d'aide aux projets d'acquisition et de restauration

Opération « C'est mon patrimoine ! » : projets d'éducation artistique et culturelle proposés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels : projets de numérisation de documents anciens, projets de valorisation numérique.

Pour aller plus loin...

Fédération nationale des collectivités territoriales pour la Culture, Ministère de la Culture, Bibliothèques territoriales, dispositifs d'accompagnement de l'État et témoignages d'élus (2022)

<https://www.culture.gouv.fr/content/download/315005/3760318?version=8>

Guide de gestion des documents patrimoniaux en bibliothèques territoriales (2021)

<https://www.culture.gouv.fr/content/download/272461/3169783?version=13>

Vos contacts

La direction de la bibliothèque ou de la médiathèque

Les bibliothécaires en charge des collections patrimoniales écrites

Le service du livre et de la lecture de la DRAC Centre – Val de Loire : livre.centre@culture.gouv.fr

Le chargé de mission patrimoine écrit du Centre – Val de Loire : william.trouve@univ-tours.fr

Conception graphique : Elodie Mlayet



LE Patrimoine

DES BIBLIOTHÈQUES TERRITORIALES :

des richesses insoupçonnées

Fiche pratique
à l'attention des municipalités
du Centre – Val de Loire



Direction régionale
des affaires culturelles

Le patrimoine des bibliothèques, qu'est-ce que c'est ?



Il s'agit des documents écrits et graphiques qu'une personne (morale ou physique) transmet aux générations futures.

Le patrimoine des bibliothèques regroupe les manuscrits du Moyen Âge et les livres imprimés anciens, mais aussi des archives littéraires, des périodiques du début du XIX^e siècle, des estampes, des affiches, des photographies, etc.



Ci-dessus : Nominations des députés du Vendômois pour les États généraux de 1789 (médiathèque de Vendôme)



Fonds ancien de la bibliothèque municipale de St-Amand-Montrond

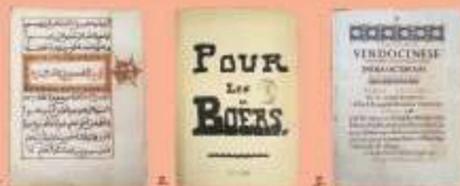
La définition du patrimoine écrit change selon les acteurs.

Pour le législateur, un livre imprimé avant 1831, un manuscrit ou un fonds d'archives relèveront des fonds patrimoniaux. Ils sont inaliénables et imprescriptibles.

Pour les chercheurs, le patrimoine écrit peut regrouper tous les documents qui revêtent un intérêt historique, artistique, scientifique ou technique.

Les bibliothèques du Centre - Val de Loire conservent 10,3 ml de fonds manuscrits - archives littéraires (résultat de l'enquête menée entre 2021 et 2023 par le CESR).

1. Extrait du Coran (date inconnue) (b. m. St-Amand Montrond)
2. Livre de souscription pour venir en aide aux Boers (1902) (médiathèque de Châteauneuf)
3. Livre d'office (manuscrit au pochoir du XVIII^e siècle) (médiathèque de Vendôme)



Des bénéfices pour la collectivité

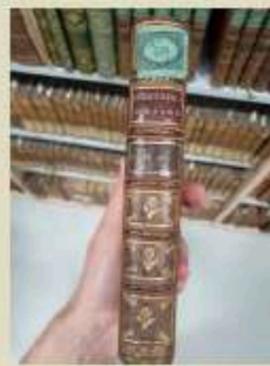


Le patrimoine écrit est une vitrine. Il renforce l'identité d'un territoire et son attractivité.

Les manuscrits, livres et estampes conservés à la bibliothèque sont souvent liés à l'histoire de la commune. Ils sont les témoins du passé de notre territoire. Ils nous racontent la vie des hommes et des femmes illustres et nous renseignent sur le quotidien des époques révolues.



Vue cavalière de Vierzon (1884) (b. m. Vierzon)



1. Affiche publicitaire pour la pièce de théâtre « Les Avariés » (1905) (médiathèque de Chartres)

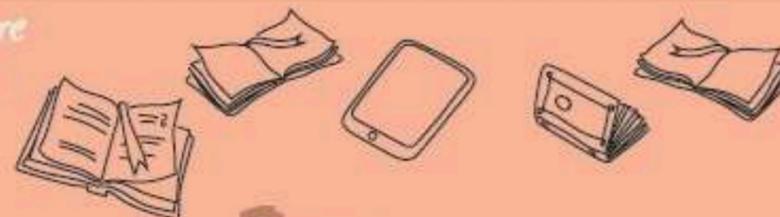
2. Fonds de l'ancienne bibliothèque populaire de Pithiviers

Parce qu'il présente un intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique, ce patrimoine intéresse autant les chercheurs que le grand public. Il peut faire l'objet d'études universitaires, d'expositions, de beaux livres, de bibliothèques numériques, etc.

Le patrimoine des bibliothèques est une richesse matérielle et intellectuelle pour les communes qui en disposent.

Il est nécessaire de le préserver et de le partager.

Comment faire connaître ses collections écrites ?



Conserver

Un patrimoine communicable est un patrimoine en bonne santé !

Une politique de conservation pertinente assure la préservation et la transmission des ouvrages anciens : stabilité du taux d'hygrométrie dans les réserves, dépoussiérage régulier des livres, archives rangées dans des boîtes de conditionnement, restauration des ouvrages les plus abimés.

Signaler (ou cataloguer)

Décrire pour connaître et faire connaître.

Cataloguer, décrire et référencer des livres anciens dans le catalogue informatique de la bibliothèque les fera connaître auprès des chercheurs et du grand public. Ceci aidera aussi les bibliothécaires et la municipalité à connaître le patrimoine dont ils assurent la gestion.

Visiter, exposer, publier

Sensibiliser les habitants au patrimoine écrit de la commune.

Les expositions, les présentations d'ouvrages, les publications et les réseaux sociaux mettent en valeur le patrimoine. Ils sensibilisent les publics à l'histoire de la commune, aux livres anciens ou encore aux coulisses de la médiathèque.

1. Réserve de la bibliothèque municipale de St-Amand-Montrond
2. Compte Instagram de la médiathèque de la bibliothèque municipale de Tours
3. Livre de versions et de thèmes écrits (XVIII^e s.) (médiathèque de Dreux)
4. Place - le carrefour du patrimoine - à la médiathèque de Chartres
5. Logiciel de catalogue TAPIR pour le traitement des manuscrits et des archives, mis à disposition des bibliothèques territoriales par la BnF

**MERCI À
TOUS !**

